



## **EQUIPE LOISIRS SAISON 2017/2018**

### **CHARTRE DE BONNE CONDUITE**

#### **Préambule :**

Le COC Foot de Chilleurs aux Bois a émis le souhait, de mettre en œuvre des mesures simples et rapides pour essayer d'enrayer les actes d'indiscipline et d'incivilité qui ont été constatés lors de la saison 2014/2015.

Il a été décidé à cet effet, avec l'adhésion de tous, d'établir une Charte de bonne conduite.

Les dispositions de cette Charte sont déclinées aux articles ci-après.

#### **Article 1 : Signataires**

L'entraîneur, les joueurs et le président de la section COC foot

#### **Article 2 : Engagement**

Le Président s'engage :

- à demander aux dirigeants et joueurs de respecter scrupuleusement les clauses de la présente Charte,
- à informer leurs joueurs de sa mise en œuvre et les enjoindre de participer activement à son application.



### **Article 3 : Objet**

Cette Charte de bonne conduite est établie, à titre pédagogique, en complément des lois du jeu et Règlements en vigueur, dans le souci de valoriser l'esprit sportif et permettre le déroulement des matches dans les meilleures conditions de jeu possibles, en bannissant tout acte de violence ou d'incivilité.

- En respectant, les décisions arbitrales, ainsi que le respect de l'adversaire et du jeu. Ces consignes seront acceptées et appliquées par tous les acteurs de la partie.

### **Article 4 : Durée**

Cette Charte est établie pour la saison 2017/2018, et pourra être renouvelée pour les saisons suivantes. Elle prend effet immédiat après signature.

### **Article 5 : Obligation**

Tous joueurs ne respectant pas les modalités de cette Charte sera passible de sanction prononcée par le Conseil d'administration et cette sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion.

Les joueurs participent à la préparation d'avant match (traçage de terrain, installation des piquets de corner etc..) au rangement en respectant le matériel et les locaux mis à disposition par la mairie.

Fait à Chilleurs aux Bois Le

Le COC FOOT

Le Joueur

Le Dirigeant

Le président

Nom Prénom